






## SECTEUR DU TEXTILE – HABILLEMENT: Un plan d'action pour promouvoir la production et l'exportation

Par **Chokri GHARBI**  Publié sur 07/03/2021  7 min lues  0  0  2,246

***Le nombre des entreprises opérant dans le secteur est de l'ordre de 1.600, fournissant 163.000 postes d'emploi, dont 48% sont à participation étrangère.***

M. Mohamed Bousaïd, ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, s'est réuni, vendredi 5 mars 2021, au siège de son département, avec M. Nafaa Neifer, vice-président de la Fédération tunisienne du textile et de l'habillement, et des membres de ladite fédération. Etaient présents à la réunion M. Samir Rékik, directeur général du textile et de l'habillement, M. Mohamed Laabidi, directeur de la sécurité, ainsi que des cadres du ministère et des représentants des structures professionnelles opérant dans le secteur.

Au cours de la réunion, les moyens susceptibles de résoudre les difficultés relatives au secteur, à la lumière de la crise sanitaire du Covid-19, ont été étudiés. Il s'agit de mettre en place un plan d'action conjoint en coordination avec les structures intervenantes dans le secteur, en vue de promouvoir la production, créer des postes d'emploi et promouvoir l'exportation.

### **Equilibrer la balance commerciale**

Le ministre a souligné l'importance du secteur du textile et de l'habillement, vu son rôle joué pour réaliser les équilibres sociaux et équilibrer la balance commerciale à la faveur du développement des exportations et l'attraction des investissements directs étrangers et la création des postes d'emploi. L'orateur a ajouté que le secteur regroupe un nombre important d'entreprises totalement exportatrices. Il contribue ainsi à la dynamisation de l'économie nationale. M. Bousaïd a indiqué, par ailleurs, que les services de son département sont disposés à encadrer les industriels et à leur fournir l'appui nécessaire et à travailler avec eux en vue d'atténuer les difficultés rencontrées, et ce, dans le but de développer le secteur et d'améliorer son

rendement et, notamment, sa capacité exportatrice. A noter que le nombre des entreprises opérant dans le secteur est de l'ordre de 1.600, fournissant 163 mille postes d'emploi. Aussi, 48% de ces entreprises sont à participation étrangère. Le secteur a subi les effets néfastes du Covid-19, vu la récession de la demande extérieure. En effet, le confinement général a obligé les unités de production à réduire leur activité. Certaines unités ont changé leur activité pour se spécialiser dans la confection des bavettes qui ne rapportent pas beaucoup. Maintenant, on pense à l'après-Covid, en arrêtant un plan d'action de nature à relancer les activités et à conquérir des marchés potentiels à travers les différentes destinations du monde.